



www.sfv-fsp.ch

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Journal Suisse de la Pêche / Mai 2012

L'entretien annuel de la FSP avec l'Office fédéral de l'environnement a été marqué par les grandes inquiétudes entourant l'application de la Loi sur la protection des eaux.

Les offensives des milieux paysans contre la mise en œuvre de la législation sur la protection des eaux ont constitué le thème central de l'entretien annuel de la FSP avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Les autres sujets abordés étaient l'assainissement des débits résiduels, les petites centrales hydroélectriques, la législation sur la protection des animaux, les teneurs en phosphate des lacs et les oiseaux piscivores.

Une fois par an, la Fédération Suisse de Pêche FSP rencontre l'OFEV pour un échange d'informations et d'opinions.

• L'OFEV était représenté par : Willy Geiger, vice-directeur ; Reinhard Schnidrig, chef de la section Chasse, pêche, biodiversité en forêt ; Andreas Knutti, responsable du domaine pêche ; Rémy Estoppey, eaux de surface ; Berenice Iten, service juridique.

• La délégation de la FSP était composée de : Roland Seiler, président central ; Charles Kull, vice-président ; Philipp Sicher, administrateur ; Kurt Bischof, responsable de la communication.

Offensives fortement antidémocratiques

Le thème principal était l'application de la Loi sur la protection des eaux. « Le fait que les fédérations paysannes et les personnalités politiques du secteur paysan tentent de torpiller la contre-proposition à notre initiative à l'échelle nationale et cantonale nous pose un grave problème », a déclaré le président central Roland Seiler. Il n'est pas possible qu'un compromis soit négocié, que les auteurs de l'initiative décident de son retrait pour que

les paysans tentent, à peine la législation entrée en vigueur, de vider la décision du Parlement, et l'on parle bien du Parlement de la Confédération helvétique, de sa substance. L'offensive des fédérations paysannes et de leurs représentants politiques est d'autant plus étonnante que les paysans ont touché 20 millions de francs d'indemnités supplémentaires par an, a souligné la délégation de la FSP. L'OFEV a informé la FSP de la mission qui lui revient conformément à la décision du Parlement et de l'avancement actuel de la mise en œuvre par les cantons responsables de celle-ci.

Lutte contre les oiseaux piscivores

La délégation de la FSP a également évoqué la lutte contre les oiseaux piscivores, qui préoccupe énormément la base des pêcheurs. Une régulation des colonies de reproduc-

tion des cormorans et des harles bièvres est urgente. La mise en danger des espèces de poissons dans le cadre de la ruée vers les petites centrales hydroélectriques qui sévit actuellement cause bien du souci à l'OFEV comme à la FSP. Comme dit, cette folie met en péril la diversité des espèces. Parmi les autres thèmes abordés, il y avait les modifications de la législation sur la protection des animaux, la mise en œuvre des assainissements de débits résiduels par les cantons et les taux de phosphate du lac de Brienz.

Kurt Bischof



Les délégations, avec parmi elles une dame, de gauche à droite : Willy Geiger, Philipp Sicher, Charles Kull, Roland Seiler, Reinhard Schnidrig, Berenice Iten, Rémy Estoppey, Andreas Knutti ; non présent sur la photo : Kurt Bischof.

Le verdict du concours photo sur la truite lacustre, poisson de l'année 2011, est tombé

La truite lacustre était le poisson de l'année l'an passé. La Fédération Suisse de Pêche FSP avait lancé un concours photo à cette occasion. La FSP ne recherchait toutefois pas les habituelles photos de capture, mais s'intéressait davantage aux nombreux aspects du biotope des cours d'eau. De nombreux pêcheurs actifs ont participé au concours, ce qui est réjouissant. Les gagnants des différentes catégories sont :

Catégorie biotope de la truite lacustre

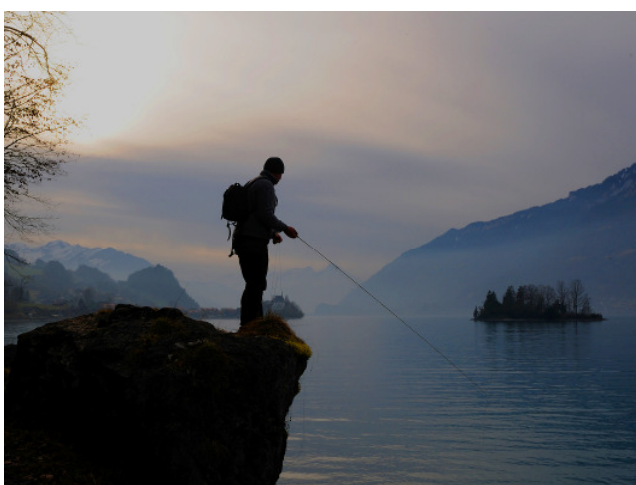
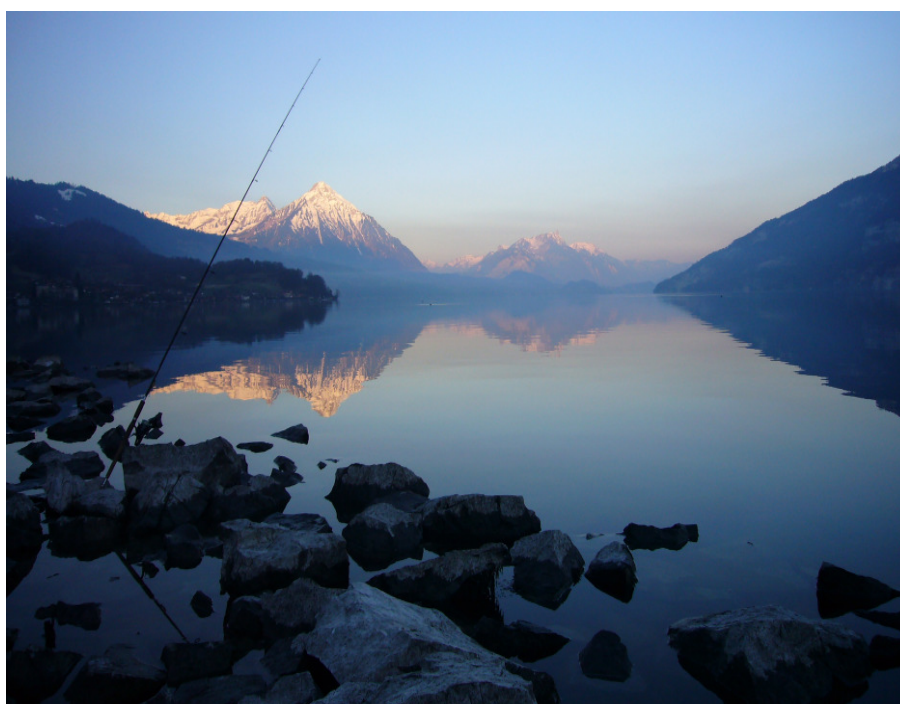
1^{ère} place : Rolf Zürcher, Frutigen (photo de droite).

Catégorie truite lacustre en mouvement

1^{ère} place : André Indergand, Erstfeld (photo en bas à gauche).

Catégorie truite lacustre lors de la capture

1^{ère} place : Mathias Meyer, Meiringen (photo en bas à droite, désigné par le jury comme le vainqueur toutes catégories)



Le jury se composait de Michel Roggo, professionnel de la photo de poissons, Toni Zulauf et Kurt Bischof.